



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DDTM - NORD
03 JUL. 2014
COURRIER - ARRIVEE

GMD

BSUET
PLU Lille
4



Commandement de la
région Terre Nord-Est,
commandement des
forces françaises et de
l'élément civil stationnés
en Allemagne.

Metz, le 30 JUIN 2014

N° 5001 /DEF/EMSD METZ/DMS/BSI/SSE/ENV

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de la région terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne,
à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer

OBJET : Lille (59) – révision PLU.

RÉFÉRENCE : Lettre du 16 mai 2014.

PIECE JOINTE : Une annexe.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Lille, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son document d'urbanisme.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que plusieurs immeubles militaires sont implantés sur ce ban communal :

- Caserne AC Boufflers (citadelle),
- Champ de Mars et stand de tir,
- Caserne Négrier (avec magasin du génie),
- Ancien parc à boulets,
- Quartier Saint-Ruth,
- Ancien hôtel du quartier général XX,
- Caserne Kléber,
- Corne de Gand,
- Hôtel des bleuets,
- Bureau information carrières marine,
- Cité Denfert Rochereau,
- Caserne Vandamme,
- Fort Saint-Sauveur,

.../...



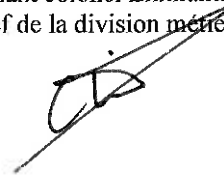
- Hôtel du quartier général,
- Cercle général Frère,
- Cité cadres,
- Bureau Air Information,
- DPM/SQ/DNE (SIAR) « Central Tertiaire »,
- Appartement square Rameau.

De plus, plusieurs servitudes grèvent cette commune, elles ont été répertoriées en annexe.

Aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je souhaite être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme et désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par ordre,
Le lieutenant colonel Emmanuel KAMMACHER
chef de la division métiers du soutien



COPIE(S) :

- COMBdD Lille
- USID Lille
- DIRISI Metz

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
PLU de Lille

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE GESTIONNAIRE
AR3	Zones de prohibition et polygones d'isolement autour des magasins à poudre, munitions et explosifs	Dépôt de munitions de la Citadelle de Lille (59)	Décret du 9 septembre 1960	Unité de soutien de l'infrastructure de la défense de Lille 20, rue du Réduit 59046 Lille.
PT1	Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques	Centre de réception de Lille – caserne Vandamme (59)	Décret du 30 novembre 1971	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz Quartier de Lattre de Tassigny CS n°30001 57044 METZ cedex 1
PT2	Servitude de protection contre les obstacles	Faisceau hertzien de Thélus (62) à Lille caserne Kléber (59)	Décret du 27 novembre 1989	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz Quartier de Lattre de Tassigny CS n°30001 57044 METZ cedex 1
PT2	Servitude de protection contre les obstacles	Faisceau hertzien de Lille/caserne Kléber à Douai/caserne Corbineau (59)	Décret du 1 ^{er} septembre 1989	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz Quartier de Lattre de Tassigny CS n°30001 57044 METZ cedex 1
PT1	Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques	Centre de réception de Lille – caserne Kléber (59)	Décret du 10 juillet 1961	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz Quartier de Lattre de Tassigny CS n°30001 57044 METZ cedex 1 .../...

PT2	Servitude de protection contre les obstacles	Centres des casernes Kléber et Saint-Ruth à Lille (59)	Décret du 10 juillet 1961	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz Quartier de Lattre de Tassigny CS n°30001 57044 METZ cedex 1
PT2	Servitude de protection contre les obstacles	Faisceau hertzien de Lambersart (Nord) à Lille Boufflers (Nord)	Décret du 11 avril 2014	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz Quartier de Lattre de Tassigny CS n°30001 57044 METZ cedex 1
PT2	Servitude de protection contre les obstacles	Faisceau hertzien de Lille Saint-Ruth (Nord) à Lille Kléber (Nord)	Décret du 11 avril 2014	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz Quartier de Lattre de Tassigny CS n°30001 57044 METZ cedex 1
PT2	Servitude de protection contre les obstacles	Faisceau hertzien de Lambersart (Nord) à Lille Kléber (Nord)	Servitude en cours de création	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz Quartier de Lattre de Tassigny CS n°30001 57044 METZ cedex 1